

Effectifs au Ministère du Travail :
Après France Telecom, après La Poste, un vrai plan social !

Des effectifs en chute libre

Les effectifs du ministère, tous services confondus, sont en chute libre. Les suppressions d'emploi sont établies par les bilans sociaux depuis 2006, chacune accompagnée de son lot de réorganisations, de perturbations, de dégradation des conditions de travail.

Effectif total pour le périmètre « Travail-emploi » (bilan social 2015) : 10 449 agents (effectif physique) et 9 804 (agents « en fonction »).

Au niveau national, **entre 2009 et 2016, nous avons perdu 1843 postes, soit près de 20% des effectifs.** Ce sont les contrôleurs du travail (-23%) et les adjoints (-26%) qui ont payé le plus lourd tribut.

En 2017 : encore 150 postes de moins.

l'inspection du travail (-10% de secrétaires et -10% d'agents de contrôle sur le terrain depuis la mise en œuvre des UC), des services d'appui (-10%) ou encore de l'informatique (27%).

En 2017, les suppressions de postes vont peser plus particulièrement sur l'inspection du travail, qui n'a cessé de subir des réformes depuis 2009 : après la fusion des inspections en 2009, après le Plan Sapin en 2014 qui a entraîné un redécoupage complet de toutes les sections ... 2 ans et demi seulement après la réforme dite 'Ministère Fort' les nouvelles suppressions de sections annoncées entraînent un nouveau charcutage ... et en retour en arrière puisque sont re-crées des sections spécialisées transports.

Cette année, c'est donc l'inspection du travail qui trinque mais demain ce sera le tour des autres services ...et notamment les services 3^E et SG qui sont également dans le viseur du Ministère !



Entre 2008 et 2014, tous les services ont été touchés, : ceux de l'emploi (-13%), du SRC (-15%), de



Des suppressions de postes sans précédent dans plusieurs régions

Grand-Est...

C'est la DIRECCTE Grand-Est qui a ouvert les hostilités en annonçant dès l'automne 2016, la **suppression de 29 postes** côté Inspection du travail (- 27 sections et -2 postes à l'URACTI).

Une vraie purge !

- 15 suppressions de sections d'inspection sur les 57 que compte la Champagne Ardenne (26% des sections supprimées) ;
- 9 suppressions de sections pour la Lorraine ;
- 6 suppressions de sections pour l'Alsace.

En attribuant le contrôle de 830 établissements par section ... l'administration trouve satisfaisant qu'un établissement ne soit contrôlé que tous les 10 ou 15 ans...

Il a vraiment de la gueule le ministère du travail fort, le « système » d'inspection du travail dont on ne cesse de nous rebattre les oreilles !

Nouvelle Aquitaine...

Après avoir saigné 22% des effectifs du Pôle 3E et 14% des fonctions support, la DIRECCTE a annoncé qu'il était grand temps de partager le sacrifice. A son tour, le Pôle T des UD doit servir de chair à canon de l'orthodoxie budgétaire.

Ainsi, la saignée des effectifs de la DIRECCTE, bien entamée depuis plusieurs années, continue en 2017 avec la **suppression de 15 sections** ... Ah non, pardon ! On nous dit 12 seulement puisque 3 sections URACTI seront créées - une belle illustration de l'expression « faire mentir les chiffres ».

« Tu vois le poste, là ?... Hop tu le vois plus ! » On ne connaît pas encore les modalités pratiques de la purge (jusqu'à 4 sections supprimées d'un coup pour les UD 17 et 64).

Ile de France...

Après des années de baisses consécutives, la DIRECCTE d'Ile de France a fourni son effectif de référence 2017 : 1452.6 ETP soit **30.3 ETP de moins qu'en 2016**.

L'administration ne reculant décidément devant rien, n'hésite pas à reprendre les méthodes de comm' les plus démagos pour tenter de nous enfumer.

A l'entendre, elle n'a pas ménagé ses efforts pour pourvoir les postes vacants. Malheureusement (comme elle est inefficace) le taux de vacance moyen régional des sections s'élèverait à 8%, ce qui fait « *peser de l'instabilité sur les territoires et les agent.e.s* » et oblige les agents à faire des intérim.

Pour mettre fin à cette situation, la DIRECCTE, qui veut notre bien à tou-te-s, décide de... supprimer

purement et simplement les postes vacants ! Et hop, plus de postes, plus d'intérim, le tour est joué....

La méthode choisie pour calculer le nombre de sections supprimées est simple : le taux de vacance des postes est de 8%, on supprime donc 8% des postes d'agent de contrôle... soit 39.

Et comme 39 c'est trop peu, la DIRECCTE décide de supprimer 10 sections généraliste de plus pour les passer à l'URACTI (en plus des 21 existant déjà).

49 sections supprimées en Ile de France à répartir entre les départements : ce n'est plus une réforme mais la volonté d'affaiblir encore le service public d'inspection du travail !

Hauts de France...

Comme toutes les autres régions, les Hauts de France ne sont pas épargnés par les suppressions de postes : **23 pour l'ensemble des services dont 10 à l'inspection du travail**. 8 suppressions de poste pour le seul département de la Somme (soit à 50% des effectifs) ...

L'administration va encore plus loin ! Elle a laconiquement annoncé la **fermeture des deux sites détachés de Cambrai et Maubeuge**, prétextant des difficultés de trouver des locaux sur Maubeuge (si si) voire de la difficulté d'appliquer Vigipirate...

En prévision d'éventuels tsunamis, on pourrait aussi rapatrier à Lille les agents de Dunkerque, Boulogne et Calais...pourquoi pas ?

Auvergne Rhône Alpes

28 postes ont été supprimés en 2016, dont 80 % en inspection...

Depuis 2009, la baisse réelle des effectifs dans la région s'élève à 17%. 67 départs annoncés en 2017 dont on ne sait pas s'ils vont être remplacés.

Dans d'autres régions : incertitude et mépris...

Dans certaines DIRECCTE comme en Pays de Loire, Normandie, Bretagne ou encore en Occitanie, les agents n'ont toujours pas été officiellement informés de la sauce à laquelle ils vont être mangés !

En Normandie, et alors que le secret n'est qu'un secret de polichinelle (les informations ayant été présentées aux chefs lors des réunions de direction depuis plusieurs mois...), la DIRECCTE feint encore de ne pas connaître les chiffres et refuse toujours en CTSD, de donner les informations relatives à la ventilation de ces

suppressions de postes, repoussant sans cesse au prochain CTSD. Cependant les bruits de couloirs laissent entendre qu'il y aurait 17 suppressions de postes avec 2 suppressions de sections...

Une mobilisation indispensable contre cette casse orchestrée

Alors, évidemment, tout ça nous agace, nous irrite, nous met en colère...

On a plein d'idées nous sur les postes qu'il faudrait supprimer au Ministère du Travail !

Car **pendant qu'on essore régulièrement les effectifs des UD, on voit se multiplier les postes de Directeurs, de directeurs adjoints et même d'adjoints aux directeurs adjoints.**

Tout ce petit monde, allègrement rémunéré à un salaire mensuel de trois ou quatre « équivalents catégorie C »,

dont les plus gradés bénéficient de nouvelles grilles salariales, que ces messieurs (des mesdames à ce niveau, y en n'a plus trop) se créent, entre eux et pour eux...

A quand la grille de Directeur du Travail « super exceptionnel » ou « qui défie tellement le commun des mortels par son hyper compétence qu'il mérite un très très gros salaire » ?



C'est pourquoi, s'inspirant de la phrase de Stephan ZWEIG, « *Tu as beau être déjà pour eux un chiffre, un numéro, un instrument, de la chair à canon, tu es encore un être vivant capable de refuser* », un certain nombre de régions rentrent déjà en résistance.

Aquitaine : renvoi de tous les appels téléphoniques

Pour protester contre l'annonce des nombreuses suppressions de sections dans la région et de la refonte des services renseignements, les agents du Lot-et-Garonne avaient décidé le lundi 13 février 2017 de renvoyer tous les appels entrants de l'UD vers l'UR et plus particulièrement vers les postes téléphoniques personnels de la DIRECCTE et du SG.

Doit-on déduire que la perspective d'entrer directement en contact avec un usager ait terrorisé notre direction régionale ? Toujours est-il qu'avant la fin de la matinée, la Directrice s'est engagée à venir rencontrer les agents de l'UD 47 rapidement...

Hauts de France : envahissement du CHSCT et mobilisations

Le 9 février 2017, le CHSCT de la région Hauts de France qui se tenait à Amiens a été envahi par une trentaine d'agents. Pour signifier qu'ils ne sont jamais entendus, les collègues sont venus avec une écharpe/foulard sur la bouche, et avec des affichettes A3 avec des revendications, ils ont déposé au DIRECCTE un petit texte. Ce dernier a fait mine d'interrompre le CHSCT avant de se faire reprendre par les collègues qui siégeaient.

Le 9 mars 2017 : belle mobilisation d'environ 300 personnes devant les locaux de l'inspection du travail de Maubeuge avec les interpros de Solidaires, de la CGT et de FO contre la fermeture du site. Le même jour, la mobilisation s'est poursuivie par une manifestation d'environ 200 personnes à Cambrai, une délégation a été reçue par le sous-préfet et

le député maire. Une nouvelle manif est prévue devant la DIRECCTE le 26 avril ; il est prévu une rencontre avec les UD.

Bretagne : envahissement du CTSD

Alors que l'intersyndicale CGT SNU SUD terminait de lire une déclaration préliminaire, portant notamment sur les dégradations des conditions de travail, une quarantaine d'agents a envahi le CTSD du 24 mars 2017. Ils ont réclamé davantage de moyens dans l'exercice de leurs missions et sont venus dire haut et fort leur mécontentement.

Grand est : envahissement du CTSD

Bonne élève de la réforme, la DIRECCTE Grand Est convoquait dès novembre 2016 un CTSD pour présenter le nombre de sections supprimées et la grande réorganisation qui devait s'ensuivre.

Les élus, unanimement, ont décidé de rentrer dans la salle, de ne pas s'asseoir (donc de ne pas siéger) pour que le DIRECCTE ne puisse pas ouvrir la séance et constater le quorum. Une trentaine d'agents du site est entrée dans la salle de réunion et s'est invitée à la discussion qui a duré plus d'une heure. Les agents ont décrit leurs situations de travail, ont manifesté leur désaccord et leur colère.

Auvergne Rhône Alpes : mobilisation devant les locaux de l'UD

Le 8 mars 2017, une cinquantaine d'agents et de représentants des UL et UD du Rhône se sont rassemblés devant les locaux de l'UD pour rappeler au DIRECCTE (sur le point de partir en retraite) leur opposition aux suppressions des postes et des missions, à la liquidation des services ouverts aux usagers et leur demande de recrutements, d'ouverture des postes vacants aux CAP.

QUI SÈME LA COLÈRE, RÉCOLTE LA TEMPÊTE !

Les plans sociaux en chaîne détruisent nos métiers.

Exprimons cette colère : dans toutes les régions et sites, participons aux assemblées générales de mise en place des actions de résistance et de refus.

Préparons ensemble la journée d'action intersyndicale prévue le 18 mai.

Réclamons l'augmentation des effectifs afin d'assurer un service public de qualité au lieu d'y laisser notre santé !

**Non à la casse des effectifs au ministère
du travail**

**Pour une fonction publique au service
des usagers**